



**AVIS DE CONVOCATION
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Point de presse

Amos, le 18 mai 2017 — Le député d’Abitibi-Ouest et vice-président de l’Assemblée nationale, François Gendron, invite les représentants des médias à un point de presse concernant la nouvelle réglementation imposée par le gouvernement du Québec interdisant l’utilisation des poissons-appâts et les impacts majeurs causés à cette industrie cruciale pour l’économie régionale, vendredi 19 mai prochain.

M. Gendron sera accompagné de la présidente régionale de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, Mme Nathalie Dallaire, et du propriétaire de la Pourvoirie des Îles du Lac Duparquet, M. Sylvain Audet, qui témoigneront des impacts de cette réglementation.

Aide-mémoire :

DATE : Vendredi 19 mai 2017
HEURE : 9 h 30
ENDROIT : Promenade Dagenais
Rampe de mise à l’eau face au
159, Route 393, Palmarolle

Merci de confirmer votre présence par courriel à mathieu.proulx@assnat.qc.ca!

– 30 –

Source :

Mathieu Proulx
Attaché de presse du député d’Abitibi-Ouest, François Gendron
819 444-5007